

Seine-Saint-Denis *Matin*

Sur la piste des victimes de l'« usine poison »

Une étude préconise de retrouver les 40 000 personnes qui ont vécu, depuis 1938, à proximité de l'usine d'amiante d'Aulnay.



Aulnay-sous-Bois, juin 2008. Voici l'usine d'amiante du Comptoir des minéraux et matières premières (CMMP), située à côté de l'ancien cimetière, avant sa démolition. Salariés et leurs familles, habitants du quartier, écoliers... Ils sont des dizaines de milliers susceptibles d'avoir respiré des fibres d'amiante entre 1938 et 1975. (LP/G.B.)

Jusqu'en 2009, ses murs de brique ourlés d'herbes folles se dressaient encore, à l'abandon, entre un pavillon et l'ancien cimetière d'Aulnay. Depuis, l'usine d'amiante du Comptoir des minéraux et matières premières (CMMP), surnommée l'« usine poison », a disparu, au terme de longs travaux de dépollution-démolition. Le chantier se termine à peine qu'un autre pourrait commencer sous la forme d'une gigantesque enquête. L'objectif : retrouver les dizaines de milliers de personnes ayant vécu, travaillé, étudié à proximité de cette usine implantée en pleine ville. Une étude inédite, commandée par l'agence ré-

gionale de santé et tout juste publiée, propose des pistes pour retrouver la population exposée aux poussières émanant de ce site qui broya de l'amiante de 1938 à 1975 et continua à en stocker jusqu'à sa fermeture en 1991.

Une précédente étude réalisée en 2007* avait déjà pointé les risques accrus de cancers de l'amiante dans le secteur. De leur côté, les associations ont recensé plus de 100 cas de maladies liées à cette fibre cancérigène. Les chercheurs du Giscop 93 (groupement scientifique dédié aux cancers professionnels) se sont concentrés sur cette zone d'exposition, à cheval sur Aulnay et Sevran.

Puis ils se sont attelés à une tâche titanesque : vérifier s'il était possible de retrouver les personnes ayant été en contact avec le site. Pour cela, ils ont épluché les registres incomplets du personnel du CMMP, les fichiers des caisses de retraite et d'assurance-maladie, les archives municipales...

■ Proposer un suivi médical à la population à risques

Et la conclusion est positive : « On peut faire cette enquête. En croisant les registres des écoles avec ceux de la Sécurité sociale, on a retrouvé les adresses d'anciens élèves. D'autres recherches sont plus compliquées. Mais, s'il y a la volonté politique, cela

devient possible », assure Emilie Counil, chercheuse à l'École des hautes études de santé publique et directrice du Giscop 93.

Il y a les salariés de l'usine bien sûr (entre 730 et 1 400 personnes si on inclut les familles susceptibles d'avoir respiré les fibres d'amiante rapportées à la maison dans les plis du bleu de travail), mais aussi toute la population alentour : les habitants du quartier (plus de 31 000 personnes dénombrées lors du recensement de 1975), les salariés d'autres sociétés, les élèves des trois écoles qui ont ouvert entre 1920 et 1950 (8 500 enfants ont fréquenté celles du Bourg I et du Bourg II entre 1938 et 1975). L'école maternelle du Bourg, en particulier, jouxtait directement le terrain du CMMP. « Ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a au moins 40 000 personnes à retrouver, mais certaines sont probablement décédées depuis », note encore Emilie Counil.

Proposer un suivi médical : c'est l'idée du Giscop 93. Pour la première fois, une enquête sur l'exposition à l'amiante permettrait de mettre en place un suivi médical de la population à risques — la maladie pouvant se déclarer des décennies après l'inhalation des fibres dangereuses. Faut-il inquiéter des personnes en bonne santé ? « Ce qui est anxiogène, c'est la réalité d'avoir été exposé », rétorque Emilie Counil, qui préconise aussi la mise en œuvre d'un accompagnement psychologique.

GWENAEL BOURDON

* « Etude de santé publique autour d'une ancienne usine d'amiante, le Comptoir des minéraux et matières premières à Aulnay-sous-Bois », en ligne sur le site de l'Institut de veille sanitaire (Invs.sante.fr).

Elus, médecins et associations en appellent à la ministre de la Santé

Il n'ont pas tardé à réagir : le docteur Marc Mathieu, du service de pneumologie de l'hôpital Robert-Ballanger, à Aulnay, Maurice Allouch, médecin et élu (UDI) d'Aulnay, le maire (PS) Gérard Ségura et la totalité des associations mobilisées de longue date sur le sujet. Dans un communiqué commun, ils affirment : « Il est important de rendre enfin visibles les conséquences de cette véritable catastrophe sanitaire pouvant, par ailleurs, faire école pour d'autres sites industriels semblables en France. » Soutenus par le député (PS) Daniel Goldberg, tous attendent désormais un geste du ministère de la Santé et viennent de demander à l'unisson d'être reçus par la ministre, Marisol Touraine, et Claude Evin, directeur de l'agence régionale de

santé. « Il faut que la structure de suivi soit mise en place rapidement. On souhaiterait qu'elle soit installée à Aulnay même, à proximité de l'ancien site du CMMP », indique Gérard Voide, du Collectif des riverains et victimes de l'amiante. Outre le suivi médical, les associations veulent aussi toucher les familles des victimes, afin que celles-ci puissent être indemnisées.

■ Le CMMP n'a pas été condamné sur le plan pénal

L'agence régionale de santé, commanditaire de l'étude, indiquait hier qu'une « expertise technique » était en cours. « Il n'y a pas de décision prise. Des discussions ont lieu avec le ministère de la Santé », indique un porte-parole, qui souligne que le rapport ne donne « aucune

évaluation du coût » de la mise sur pied d'un tel dispositif de recherche des malades et de suivi. Pendant des années, ce travail de recherche a reposé uniquement sur les épaules des associations. « Sans elles, nos travaux n'auraient pu avoir lieu », indique Emilie Counil, chercheuse à l'École des hautes études de santé publique. En dépit d'une plainte déposée dès 1998 par la famille de Pierre Léonard, ancien écolier du quartier, mort d'un mésothéliome, il aura fallu attendre 2009 pour que débute la dépollution du site du CMMP. Le coût du chantier, plus de 12 M€, a été essentiellement supporté par la ville. En 2010, un comité de pilotage local était mis sur pied, pour accueillir et informer le public. A ce jour, le CMMP n'a pas été condamné sur le plan pénal. G.B.

93 EXPRESS

Le Front de gauche parle budget

Alors que le président socialiste du conseil général, Stéphane Troussel, a entamé sa tournée départementale, qui sera soumise au vote le 21 mars, les treize conseillers généraux du groupe Front de gauche organisent ce soir une rencontre-débat sur le même sujet au Blanc-Mesnil. Objectif : présenter les enjeux du budget 2013 dans un contexte financier des plus tendus pour la Seine-Saint-Denis. Le rendez-vous, qui s'inscrit dans la campagne nationale du Front de gauche contre l'austérité, se déroulera en présence de Didier Mignot, maire (PC) du Blanc-Mesnil, et de Pierre Laporte, président du groupe Front de gauche au conseil général. Ce soir, à 18 h 30, à la salle des réceptions de l'hôtel de ville, place Gabriel-Péri au Blanc-Mesnil. Renseignements sur <http://www.elusfrontdegauchecg93.fr>.

CHIFFRE

12 000 visites en un mois sur tagEmploi @ Terres de France.

Ce service élaboré par la communauté d'agglomération Terres de France rassemble les offres d'emploi, de formation et de stage de plus de 50 sites Internet (dont Pôle emploi) ainsi que des offres directement déposées sur le site. Des offres qui concernent les villes de Sevran, Tremblay et Villepinte (ainsi que l'aéroport de Roissy). Elles sont à retrouver sur l'application mobile gratuite tagEmploi ma ville (choisir ensuite sa commune) ou sur Internet : <http://terres-de-france.tagemploi.com>.

Découvrez les personnages de Dédé Macchabée

LES LILAS. Dédé Macchabée, artiste montreuillois, expose ses toiles à partir de demain aux Lilas. Ses « monstres interstellaires », inspirés de dessins animés,

ont séduit le public du festival Lil'Art 2012. Il lui avait décerné un « coup de cœur ». Le vernissage de l'exposition aura lieu à 18 h 30 à l'espace Louise-Michel, agrémenté d'une intervention musicale des Pantruches poulettes and The Pickle Pickers, avec Dédé Macchabée... qui délaissera ses pinceaux pour le chant.

38, boulevard du Général-Leclerc. Entrée libre. Exposition jusqu'au 24 avril.

